

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 23 novembre 1866](#)

## Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 23 novembre 1866

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (8r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 23 novembre 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45573>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 novembre 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Besson, Auguste Désiré \(1805-1879\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

## Description

Résumé Sur le débit de boissons du Familistère. Godin communique au maire de Guise la copie de sa demande au préfet d'autorisation spéciale d'ouverture du débit de boissons du Familistère.

## Mots-clés

[Aliments](#), [Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Castaing, Georges \(1813-1882\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise le 29 7 br 1866

8

A Monsieur le Maire de la ville  
de Guise

Monsieur le Maire

Vous m'avez fait l'honneur de m'informer  
à la date du 12 février dernier au sujet  
de la demande que j'avais adressée à  
M. le Préfet pour mon débit de boissons  
que le Magistrat n'empêcherait toujours pour  
pareil motif de vous transmettre mes demandes  
pour recevoir votre avis

J'ai pensé que cet avis avait pour  
but de me faire remarquer que pour  
éviter des lenteurs il serait mieux de  
vous remettre directement ma pétition

Le même motif qui me valait cette  
observation de votre part de représentant  
pour le débit de boissons de l'Administration  
j'ai eu de mon dernier de remettre en  
vos mains le duplicata avec timbre de la  
demande que je fais de nouveau à  
M. le Préfet espérant que sous votre  
bon lui auver votre appui en la lui  
faisant parvenir

Je suis avec toute déférence  
Monsieur le Maire  
de la considération avec laquelle  
je suis votre dévoué

Godin